

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
Mairie de Ratières

Séance du 26 Février 2026 à 19h30

Présents : Mr Denis AUGIER, Mr David BOUVIER, Mme Evelyne JAY, Mme Sylvia MOURVILLIER, Mr Jean-Christophe POUSSE, Mme Cécile DEHAN, Mr Gérard BERTRAND, Mme Chantal SOUMILLE-DONY

Excusés : Mr Daniel SIRERA, Mme Marie-Pierre LACROIX

Absents :

Secrétaire de séance : Mme JAY Evelyne

Président de séance : Mr David BOUVIER

Date de la convocation : 19 Février 2026

Compte-rendu du Conseil municipal du 16 Décembre 2025 : approuvé à l'unanimité

1 – Délibération approbation des Compte de Gestion du receveur comptable, Compte Administratif 2025 et affectation des résultats

Compte Administratif (COMMUNE) :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	113 218.14	Dépenses	69 416.98
Recettes	222 733.89	Recettes	79 439.59
Excédent 2024	109 515.75	Excédent 2024	10 022.61
Excédent reporté antérieur	621 488.35	Déficit antérieur reporté	70 509.72
Excédent de Fonct CUMULE	731 004.10	Excédent d'Invest. CUMULE	80 532.33
		Investissement → Reste à réaliser	
		Dépenses	1 708.00
		Recettes	0.00
			<u>1 708.00</u>

Besoin de prélèvement pour l'Invest (1068) = 0€

Affectation du résultat : au 001 (Excédent d'Invest. Reporté) : 80 532.33 € ; Au 002 (Excédent de Fonct reporté) : 731 004.10

Vote à l'unanimité

2 - Délibération Vote du Budget Primitif 2026

Fonctionnement :

Dépenses : 938 892.76

Recettes : 938 892.76

Investissement :

Dépenses : 565 374.63

Recettes : 565 374.63

Vote à l'unanimité

3 - Délibération modification des statuts du SIEPVG

Les statuts du syndicat des eaux ont été modifiés et une nouvelle commune a été intégrée.

Vote à l'unanimité

4 – Délibération prix location salle communale personnes extérieures à la commune

Il convient de fixer le tarif de location de la salle des fêtes qui est maintenant proposée aux personnes extérieures à la commune, pour un tarif de 200.00 euros le weekend.

Dépôt de garantie : Les particuliers devront remettre lors de la réservation, un chèque de caution de 1000.00 €, qui leur sera rendu après réalisation de l'état des lieux si aucune dégradation ou détérioration n'est constatée.

Vote à l'unanimité

5- Délibération subvention ADAPEI

Une demande de subvention au titre de l'année 2026 a été transmise à la mairie par l'ADAPEI.

Cette subvention permettra la sensibilisation au handicap, le financement de sorties, l'accompagnement au permis, la formation, l'aide et le soutien aux familles.

Le montant a été fixé à 500.00 €.

Vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Planning permanences élections :
 - 08h 11h Chantal/Gérard/Evelyne
 - 11h 15h Denis/Daniel/David
 - 15h 18h Cécile/Marie/Sylvia
- ADAPEI : Réunion publique le 11 Mars 2026 à 18h00
- Ouverture de la saison culturelle le 12 Mai 2026 à 18h30 à Andance / Ratières 30 Juillet 2026 film Louise Violet.
Quelle association pour tenir la buvette ???

Séance levée à 20h015.

A Ratières
Le 03.03.2026

Le Maire,
David BOUVIER

